

# Vocabulaire en ligne de l'éducation et de la recherche

Enrichissement de la **langue française**

2013

Termes, expressions et définitions publiés au *Journal officiel*

Premier ministre  
Commission générale de terminologie et de néologie

Ce vocabulaire fait partie d'une collection de vocabulaires thématiques édités par la **Délégation générale à la langue française et aux langues de France**, au titre du dispositif d'enrichissement de la langue française. Les différents vocabulaires rassemblent les termes et expressions recommandés par la **Commission générale de terminologie et de néologie**, qu'elle publie régulièrement au *Journal officiel* de la République française, en application du décret du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française.

Dans le cadre de ce dispositif institutionnel, les termes sont proposés par les commissions spécialisées de terminologie et de néologie et soumis à une procédure d'approbation impliquant la Commission générale, l'Académie française et le ministre concerné. Leur publication au *Journal officiel* rend leur emploi obligatoire, au lieu des équivalents étrangers, pour les services de l'État (art. 11 du décret du 3 juillet 1996).

Les listes terminologiques publiées au *Journal officiel* couvrent de nombreux domaines techniques dans les secteurs de pointe tels l'information et la communication (internet, informatique, télécommunications), les sciences (biologie, chimie, ingénierie nucléaire, sciences et techniques spatiales), l'industrie (automobile, pétrole), ou encore l'agriculture, la culture, la défense, le droit, l'économie et les finances, l'éducation, l'environnement, les relations internationales, la médecine, les sports, les transports, en fait l'ensemble des domaines de compétence des différents ministères.

La publication de ces termes et définitions a pour but d'enrichir la langue française en facilitant la compréhension de notions parfois mal connues du public et d'en recommander l'emploi, y compris hors des cercles professionnels, à tout locuteur soucieux de s'exprimer **en français**. Tous les termes publiés au *Journal officiel* se trouvent sur le site **FranceTerme** :

**[www.franceterme.culture.fr](http://www.franceterme.culture.fr)**

Ce recueil regroupe un ensemble limité de termes et définitions relevant des domaines de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la formation et de la recherche, qui ne se trouvent généralement pas dans les dictionnaires généraux, ou qui s'y trouvent mais avec un sens différent de celui qu'ils ont dans ce domaine particulier.

Ces termes et définitions concernent des notions nouvelles dont la plupart n'ont pas encore de désignation en français. Ils sont issus pour l'essentiel des travaux de la commission spécialisée de terminologie et de néologie de l'éducation et de l'enseignement supérieur, ainsi que de ceux de différentes autres commissions spécialisées.

Ils ont été recommandés par la **Commission générale de terminologie et de néologie**, et publiés sous forme de listes au *Journal officiel* du :

- 22 septembre 2000
  - 16 juin 2007
  - 25 septembre 2009
  - 21 septembre 2013
- 
- **Recommandation sur les équivalents français du mot *coach* (22 juillet 2005)**
  - **Recommandation sur les équivalents français du préfixe *e-* (22 juillet 2005)**
  - **Recommandation sur les équivalents français du mot *gender* (22 juillet 2005)**
  - ***Bulletin officiel* de l'éducation nationale du 12 avril 2007**

# Vocabulaire de l'éducation et de la recherche

**apprenant, -e**, n. (langage professionnel)

◆ **Domaine** : Éducation-Formation. ◆ **Définition** : Toute personne, de l'enfant à l'adulte, engagée dans un processus d'acquisition de connaissances et de compétences. ◆ **Équivalent étranger** : learner.

Source : *Journal officiel* du 25 septembre 2009.

**apprentissage par la pratique**

◆ **Domaine** : Formation. ◆ **Synonyme** : formation par la pratique.

◆ **Définition** : Méthode d'acquisition de capacités professionnelles par leur mise en œuvre sur le terrain. ◆ **Équivalent étranger** : learning by doing.

Source : *Journal officiel* du 25 septembre 2009.

## apprentissage tout au long de la vie

◆ **Domaine**: Éducation-Formation. ◆ **Synonyme**: formation tout au long de la vie. ◆ **Équivalent étranger**: lifelong learning.

Source: *Journal officiel* du 25 septembre 2009.

## ascendant, -e, adj.

◆ **Antonyme**: descendant, -e, adj. ◆ **Domaine**: Sciences. ◆ **Synonyme**: bas en haut (de), inductif, -ive, adj. ◆ **Définition**: Se dit d'une démarche qui se fonde sur des données, des observations ou des résultats concrets pour aboutir à une explication ou à une modélisation conceptuelle. ◆ **Voir aussi**: descendant, -e. ◆ **Équivalent étranger**: bottom-up.

Source: *Journal officiel* du 7 décembre 2008.

## atelier, n.m.

◆ **Domaine**: Tous domaines. ◆ **Définition**: Groupe de personnes réunies pour une période déterminée afin de mener une réflexion sur un sujet donné ou réaliser un projet commun. ◆ **Voir aussi**: séance en ateliers. ◆ **Équivalent étranger**: workshop.

Source: *Journal officiel* du 16 septembre 2006.

## banque de connaissances

◆ **Domaine**: Éducation-Formation. ◆ **Définition**: Base de données qui rassemble des ressources mises à disposition par un réseau à des fins d'information, de formation ou de recherche. ◆ **Voir aussi**: gestion du savoir. ◆ **Équivalent étranger**: knowledge pool.

Source: *Journal officiel* du 25 septembre 2009.

## boîte noire

◆ **Domaine**: Automatique-Sciences. ◆ **Définition**: Dispositif réel ou théorique dont on ignore ou veut ignorer la structure et le fonctionnement pour ne s'intéresser qu'aux fonctions qu'il remplit. ◆ **Équivalent étranger**: black box.

Source: *Journal officiel* du 7 décembre 2008.

## brevetabilité, n.f.

◆ **Domaine**: Tous domaines. ◆ **Définition**: Caractère de ce qui, d'un point de vue juridique, éthique ou technique, peut être breveté.

◆ **Équivalent étranger**: patentability.

Source: *Journal officiel* du 19 janvier 2010.

## cours en ligne ouvert à tous

◆ **Forme abrégée:** cours en ligne. ◆ **Domaine:** Enseignement supérieur-Formation. ◆ **Définition:** Formation accessible à tous, dispensée dans l'internet par des établissements d'enseignement, des entreprises, des organismes ou des particuliers, qui offre à chacun la possibilité d'évaluer ses connaissances et peut déboucher sur une certification. ◆ **Note:** 1. Les certifications proposées sont parfois payantes. 2. On trouve aussi le terme « cours en ligne ouvert et massif (CLOM) ». ◆ **Voir aussi:** formation en ligne. ◆ **Équivalent étranger:** massively open online course (MOOC), massive open online course (MOOC).

Source: *Journal officiel* du 21 septembre 2013.

## crédit, n.m.

◆ **Domaine:** Éducation. ◆ **Définition:** Ensemble d'unités de compte affectées à un module d'enseignement qui, une fois obtenues par un étudiant, peuvent être capitalisées et transférées d'un établissement d'enseignement à un autre ; par extension, chacune de ces unités. ◆ **Note:** Le terme « crédit », généralement au pluriel, s'emploie dans le cadre de la mise en œuvre du « système européen de crédits

transférables, SECT » (en anglais : *European credits transfer system, ECTS*). ♦ **Équivalent étranger**: credit.

Source : *Journal officiel* du 16 juin 2007.

**décrochage**, n.m.

♦ **Domaine** : Éducation-Formation. ♦ **Définition** : Abandon, par un élève ou par un étudiant en difficulté, d'une formation ou d'une qualification avant son terme. ♦ **Équivalent étranger** : dropping-out.

Source : *Journal officiel* du 25 septembre 2009.

**descendant, -e**, adj.

♦ **Antonyme** : ascendant, -e, adj. ♦ **Domaine** : Sciences. ♦ **Synonyme** : déductif, -ive, adj., haut en bas (de). ♦ **Définition** : Se dit d'une démarche qui se fonde sur une explication ou une modélisation conceptuelle pour aboutir à des données, des observations ou des résultats concrets.

♦ **Voir aussi** : ascendant, -e. ♦ **Équivalent étranger** : top-down.

Source : *Journal officiel* du 7 décembre 2008.

**descriptif**, n.m.

♦ **Domaine** : Tous domaines. ♦ **Définition** : Fiche d'information portant sur un sujet donné. ♦ **Note** : Dans le domaine de l'économie et des

finances, un descriptif peut porter sur un produit, un service, une entreprise ou un émetteur de titres. ♦ **Équivalent étranger**: fact book, factsheet, one pager, onepager.

Source: *Journal officiel* du 13 mars 2013.

### doctorant, -e, n.

♦ **Domaine**: Enseignement supérieur. ♦ **Définition**: Étudiant qui prépare un doctorat. ♦ **Équivalent étranger**: PhD student.

Source: *Journal officiel* du 25 septembre 2009.

### évaluation certificative

♦ **Domaine**: Éducation-Formation. ♦ **Définition**: Évaluation sommative sanctionnée par la délivrance d'une attestation. ♦ **Équivalent étranger**: –

Source: *Journal officiel* du 16 juin 2007.

### évaluation diagnostique

♦ **Domaine**: Éducation-Formation. ♦ **Définition**: Évaluation intervenant au début, voire au cours d'un apprentissage ou d'une formation, qui permet de repérer et d'identifier les difficultés rencontrées par

l'élève ou l'étudiant afin d'y apporter des réponses pédagogiques adaptées. ♦ **Équivalent étranger**: diagnostic assessment, diagnostic evaluation.

Source: *Journal officiel* du 16 juin 2007.

### évaluation formative

♦ **Domaine**: Éducation-Formation. ♦ **Définition**: Évaluation intervenant au cours d'un apprentissage ou d'une formation, qui permet à l'élève ou à l'étudiant de prendre conscience de ses acquis et des difficultés rencontrées, et de découvrir par lui-même les moyens de progresser. ♦ **Équivalent étranger**: formative assessment, formative evaluation.

Source: *Journal officiel* du 16 juin 2007.

### évaluation sommative (langage professionnel)

♦ **Domaine**: Éducation-Formation. ♦ **Définition**: Évaluation intervenant au terme d'un processus d'apprentissage ou de formation afin de mesurer les acquis de l'élève ou de l'étudiant. ♦ **Équivalent étranger**: summative assessment, summative evaluation.

Source: *Journal officiel* du 16 juin 2007.

**faire-savoir**, n.m.

◆ **Domaine**: Tous domaines. ◆ **Définition**: Diffusion efficace d'informations sur les performances et les réalisations d'une entité ou d'un secteur d'activité dans un but de promotion, de vulgarisation ou de notoriété. ◆ **Équivalent étranger**: outreach.

Source: *Journal officiel* du 30 janvier 2005.

**formation en ligne**

◆ **Domaine**: Tous domaines. ◆ **Définition**: Formation faisant appel à des moyens de communication électroniques. ◆ **Note**: Le terme « e-formation » est à éviter. ◆ **Équivalent étranger**: e-learning, e-training, on-line training.

Source: *Journal officiel* du 14 mai 2005.

**gestion de l'archivage**

◆ **Domaine**: Tous domaines. ◆ **Définition**: Organisation et contrôle de la constitution, de la sélection, de la conservation et de la destination finale des documents d'une administration, d'une entreprise ou d'un organisme. ◆ **Équivalent étranger**: records management.

Source: *Journal officiel* du 22 avril 2009.

## gestion du savoir

◆ **Domaine** : Économie et gestion d'entreprise. ◆ **Définition** : Gestion du capital intellectuel de l'entreprise, actif immatériel constitué par l'ensemble des connaissances et du savoir-faire des salariés. ◆ **Voir aussi** : banque de connaissances. ◆ **Équivalent étranger** : knowledge management.

Source : *Journal officiel* du 28 juillet 2001.

## harmonisation des cursus

◆ **Domaine** : Éducation-Formation. ◆ **Définition** : Mise en concordance des cursus de formation par comparaison et ajustement éventuel des éléments qui les composent. ◆ **Note** : Le terme « harmonisation » s'emploie dans le cadre de la mise en œuvre de l'espace européen de l'enseignement supérieur. ◆ **Équivalent étranger** : tuning.

Source : *Journal officiel* du 25 septembre 2009.

**instructions**, n.f.pl.

◆ **Domaine**: Tous domaines. ◆ **Synonyme**: consignes, n.f.pl. ◆ **Définition**: Informations ou directives présentées aux différents acteurs d'une opération avant le début de celle-ci. ◆ **Note**: Le terme « brief » est employé dans le vocabulaire militaire. ◆ **Équivalent admis**: brief.  
Source: *Journal officiel* du 27 décembre 2006.

**instruire**, v.

◆ **Domaine**: Tous domaines. ◆ **Définition**: Présenter aux acteurs concernés des informations ou des directives relatives à une opération avant le début de celle-ci. ◆ **Note**: Selon le contexte, il est possible de recourir également à des expressions telles que « donner des consignes », « donner des instructions », « mettre au courant ». ◆ **Équivalent étranger**: brief (to).

Source: *Journal officiel* du 27 décembre 2006.

## jeu sérieux

◆ **Domaine**: Formation-Culture. ◆ **Définition**: Application informatique utilisant les techniques et les ressorts ludiques du jeu vidéo à des fins d'enseignement, de formation ou de perfectionnement professionnel, de communication ou d'information. ◆ **Équivalent étranger**: serious game.

Source: *Journal officiel* du 24 avril 2010.

## littérisme, n.m.

◆ **Domaine**: Éducation. ◆ **Définition**: Capacité à lire un texte simple en le comprenant, à utiliser et à communiquer une information écrite dans la vie courante. ◆ **Note**: Ce terme est l'antonyme d'« illettrisme », qui ne doit pas être confondu avec « analphabétisme ». ◆ **Équivalent étranger**: literacy.

Source: *Journal officiel* du 30 août 2005.

## logiciel éducatif

◆ **Domaine**: Informatique. ◆ **Synonyme**: logiciel d'enseignement.

◆ **Définition**: Logiciel d'aide à l'acquisition de connaissances ou de compétences. ◆ **Note**: **1.** Un logiciel éducatif peut comporter un module de contrôle des connaissances acquises par l'utilisateur. **2.** On trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme « didacticiel ».

◆ **Équivalent étranger**: educational software. ◆ **Attention**: Cette publication annule et remplace celle des termes « logiciel pédagogique » et « logiciel éducatif » au *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

Source: *Journal officiel* du 20 avril 2007.

## orateur principal

◆ **Domaine**: Communication-Relations internationales. ◆ **Définition**: Orateur qui, au début d'une conférence, d'un congrès, prononce une communication exposant les enjeux du débat. ◆ **Équivalent étranger**: keynote speaker, ponente principal (Esp.).

Source: *Journal officiel* du 19 janvier 2010.

## ordre du jour

◆ **Domaine** : Tous domaines. ◆ **Définition** : Ensemble des matières, des sujets et des questions dont une assemblée doit discuter dans un ordre donné. ◆ **Note** : Par extension, le terme « ordre du jour » désigne également le document dressant la liste des points qui seront abordés au cours d'une séance ou d'une session. ◆ **Équivalent étranger** : agenda.

Source : *Journal officiel* du 19 janvier 2010.

## pôle de compétitivité

◆ **Domaine** : Économie et gestion d'entreprise. ◆ **Définition** : Regroupement, sur un territoire donné, d'entreprises, de centres de recherche et d'établissements de formation, qui travaillent ensemble pour favoriser l'émergence de produits, procédés ou services novateurs. ◆ **Équivalent étranger** : competitiveness cluster.

Source : *Journal officiel* du 19 mai 2009.

## portefeuille de compétences

◆ **Domaine**: Formation. ◆ **Définition**: Dossier individuel progressivement constitué de documents de nature variée, permettant à une personne d'attester des compétences qu'elle a acquises par la formation et l'expérience. ◆ **Équivalent étranger**: portfolio.

Source: *Journal officiel* du 16 juin 2007.

## postuler, v.

◆ **Domaine**: Tous domaines. ◆ **Définition**: Présenter sa candidature. ◆ **Note**: On trouve aussi le terme « candidater », qui n'est pas recommandé. ◆ **Équivalent étranger**: apply (to).

Source: *Journal officiel* du 25 septembre 2009.

## présence (en), loc.adj.

◆ **Domaine**: Éducation-Formation. ◆ **Définition**: Se dit d'un enseignement ou d'une formation qui met en présence enseignants et apprenants. ◆ **Note**: L'enseignement en présence se distingue de l'enseignement à distance. ◆ **Équivalent étranger**: presential.

Source: *Journal officiel* du 25 septembre 2009.

## programme d'action

◆ **Forme abrégée:** programme, n.m. ◆ **Domaine:** Tous domaines.

◆ **Définition:** Ensemble des actions qu'un organisme public ou privé envisage de mener à bien, le plus souvent assorti d'un calendrier.

◆ **Équivalent étranger:** agenda.

Source: *Journal officiel* du 19 janvier 2010.

## promouvable, adj.

◆ **Domaine:** Tous domaines. ◆ **Définition:** Se dit d'une personne qui remplit les conditions pour obtenir une promotion. ◆ **Équivalent étranger:** promotable.

Source: *Journal officiel* du 25 septembre 2009.

## rapport d'étape

◆ **Domaine:** Tous domaines. ◆ **Définition:** Document faisant état de l'avancement d'un projet à un moment considéré comme significatif.

◆ **Équivalent étranger:** milestone report, progress report, term sheet.

Source: *Journal officiel* du 13 mars 2013.

## recherche translationnelle

◆ **Domaine:** Sciences. ◆ **Définition:** Phase de la recherche assurant le passage de la recherche fondamentale à la recherche appliquée.

◆ **Note:** La recherche translationnelle concerne notamment le passage de la recherche sur l'animal aux applications chez l'homme. ◆ **Équivalent étranger:** translational research.

Source: *Journal officiel* du 24 octobre 2012.

## remédiation, n.f.

◆ **Domaine:** Éducation. ◆ **Définition:** Mise en œuvre des moyens permettant de résoudre des difficultés d'apprentissage repérées au cours d'une évaluation. ◆ **Note:** La « remédiation » doit être distinguée du « rattrapage », qui consiste en une remise à niveau des connaissances.

◆ **Équivalent étranger:** remedial work, remediation.

Source: *Journal officiel* du 16 juin 2007.

## rendre anonyme

◆ **Domaine:** Tous domaines. ◆ **Équivalent étranger:** anonymise (to).

Source: *Journal officiel* du 25 septembre 2009.

## réunion-bilan, n.f.

◆ **Domaine** : Tous domaines. ◆ **Définition** : Réunion destinée à rendre compte d'une opération pour faire le point sur sa réalisation et ses résultats, et éventuellement décider de la suite à donner. ◆ **Note** : Le terme « debriefing » est employé dans le vocabulaire militaire. ◆ **Équivalent admis** : debriefing.

Source : *Journal officiel* du 27 décembre 2006.

## réunion préparatoire

◆ **Domaine** : Tous domaines. ◆ **Définition** : Présentation aux acteurs concernés des informations ou des directives relatives à une opération avant le début de celle-ci. ◆ **Note** : Le terme « briefing » est employé dans le vocabulaire militaire. ◆ **Équivalent admis** : briefing.

Source : *Journal officiel* du 27 décembre 2006.

## savoir-faire, n.m.

◆ **Domaine** : Tous domaines. ◆ **Synonyme** : compétence, n.f., expérience, n.f. ◆ **Équivalent étranger** : know-how.

Source : *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

## séance en ateliers

◆ **Forme abrégée:** ateliers, n.m.pl. ◆ **Domaine:** Tous domaines.  
◆ **Définition:** Session de travail en sous-groupes, lors d'un colloque ou d'un congrès. ◆ **Voir aussi:** atelier. ◆ **Équivalent étranger:** break-out session.

Source: *Journal officiel* du 22 juillet 2010.

## testage, n.m.

◆ **Domaine:** Tous domaines. ◆ **Définition:** Le fait de pratiquer un contrôle, une vérification, une évaluation, un test. ◆ **Équivalent étranger:** testing.

Source: *Journal officiel* du 25 mars 2006.

## test de discrimination

◆ **Forme abrégée:** test, n.m. ◆ **Domaine:** Économie sociale et emploi.  
◆ **Définition:** Opération qui vise à déceler des comportements discriminatoires en effectuant successivement des démarches analogues au nom de personnes différentes par l'origine ou l'apparence.  
◆ **Note:** L'emploi du mot *testing*, emprunté à l'anglais, est à proscrire.  
◆ **Équivalent étranger:** –

Source: *Journal officiel* du 25 mars 2006.

# COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

*Journal officiel* du 22 juillet 2005

## Recommandation sur les équivalents français du préfixe e-

On constate actuellement un usage croissant du préfixe e- (pour *électronique*), calqué sur l'anglais (d'où une graphie fluctuante, de e- à i-, en passant par é-), pour désigner des activités fondées sur l'utilisation des réseaux informatiques et de télécommunication.

Il n'existe pas de solution uniforme pour donner un équivalent adéquat dans chacun des cas où l'on rencontre e-. Il convient donc d'apporter une solution, sinon au cas par cas, du moins catégorie par catégorie.

Certaines des solutions rencontrées sont à déconseiller :

e- est un néologisme hybride entre lettre, mot et concept, porteur de difficultés de tous ordres. S'il est aisément employé en anglais, notamment pour des raisons phonétiques (voyelle longue et accentuée), il est difficilement identifiable en français. De plus la signification en est confuse et fluctuante, puisqu'il s'emploie pour désigner indifféremment tout ce qui est lié aux techniques de l'information et de la communication : technique, procédure, missions ou organismes.

Malgré leur facilité d'emploi, le préfixe *e-*, et *a fortiori* le suffixe *-é*, sont donc à écarter dans tous les cas pour les risques de confusion liés aux incertitudes de prononciation et surtout de sens qu'ils recèlent.

Le préfixe **cyber-** entré dans l'usage dans quelques cas (exemple : *cybercafé*), mais qui apparaît périodiquement (*cybercriminalité*), est peu satisfaisant sur le plan étymologique, ainsi que le précisait dès 1959 l'Académie des sciences : « L'emploi du terme *cybernétique* doit être limité à la science des mécanismes, régulateurs et servomécanismes, tandis que *télétechnique* comprendrait tout ce qui relève de la technique des télécommunications et de la théorie de l'information. » Il peut cependant se révéler utile dans certains cas, ne serait-ce que pour son caractère concret et évocateur. Il convient donc de le conserver lorsqu'il s'est imposé dans l'usage, et, sans s'en interdire l'emploi, de garder à l'esprit que d'autres choix peuvent être préférables.

La Commission générale de terminologie et de néologie déconseille l'emploi du préfixe *e-* sous toutes ses graphies (*e-*, *é-*, *i-*) pour désigner les activités fondées sur les réseaux informatiques et de télécommunication.

Elle constate que le préfixe **cyber-** est entré dans l'usage pour quelques termes et peut se révéler utile dans les cas où la réalité à désigner a un caractère concret.

Elle recommande l'utilisation :

> du préfixe **télé-**, qu'il convient de privilégier chaque fois que c'est possible sans créer d'ambiguïté, notamment avec des notions relevant strictement du domaine de la télévision ou des activités à distance ;

> de la formule **en ligne** qui paraît la meilleure solution dans la plupart des cas.

# COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

*Journal officiel* du 22 juillet 2005

## Recommandation sur les équivalents français du mot *coach*

Emprunté à l'anglo-américain, le terme *coach*, qui dérive lui-même de *coche*, d'abord utilisé dans le monde du sport pour désigner un entraîneur, s'est progressivement étendu, ainsi que ses dérivés *coaching* et *coacher*, au domaine des entreprises pour la formation et le perfectionnement du personnel. Il envahit désormais la sphère privée et s'applique à de multiples sortes de formation et de conseil proposées aux individus et touchant au développement personnel (*life coaching*).

Véritable phénomène de mode, le *coaching* est une profession en pleine évolution et en pleine expansion. Il donne lieu à un diplôme d'université et touche depuis peu à l'administration, dans le cadre de la formation continue.

Des équivalents français sont déjà recommandés officiellement, notamment dans le domaine du sport: **entraîneur**, pour *coach* (*JO* du 22 septembre 2000), et dans celui de l'économie d'entreprise: **mentor** et **mentorat** (*JO* du 26 mars 2004). Dans les universités, les termes **tuteur** et **tutorat** ont reçu consécration, de même que **moniteur de santé** en médecine.

L'emploi du terme **mentor** et de son dérivé **mentorat** semble bienvenu et doit pouvoir être étendu à plusieurs domaines autres que celui de l'entreprise. En effet, quel que soit le secteur où s'exerce cette activité en vogue, il s'agit d'une prise en charge individuelle ou collective des personnes, suivant des techniques de conseil et d'accompagnement personnalisé, en vue d'améliorer des comportements, de surmonter des difficultés et d'atteindre des objectifs professionnels ou de trouver un épanouissement personnel.

Toutefois il convient de ne pas se priver de termes traditionnels parfaitement adaptés, comme **entraîneur** dans le domaine sportif ou **répétiteur** dans celui du spectacle ou de la musique, et se restreindre à une seule série lexicale, alors que ce champ sémantique est couvert par de nombreux verbes tels *accompagner, aider, assister, conseiller, encadrer, entraîner, former, guider, soutenir, suivre...*, qui peuvent parfaitement décrire l'activité du *coach*, de même qu'un seul verbe ne résume pas la fonction de maître ou de tuteur.

Au Canada, pays touché depuis longtemps par ce phénomène, *coaching* a pour équivalent **assistance professionnelle** ou **accompagnement professionnel**. Au Québec, le terme retenu pour *coaching* est **accompagnement individuel**, et **accompagner** pour *coach*.

En conclusion, la Commission générale recommande d'utiliser les termes d'usage courant déjà implantés dans le domaine du vocabulaire considéré, ou bien si le domaine est général, les termes *accompagnement* et *accompagner*, et, dans les cas où le domaine est plus précis, les termes **mentor** et **mentorat**.

# COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

*Journal officiel* du 22 juillet 2005

## Recommandation sur les équivalents français du mot *gender*

L'utilisation croissante du mot *genre* dans les médias et même les documents administratifs, lorsqu'il est question de l'égalité entre les hommes et les femmes, appelle une mise au point sur le plan terminologique.

On constate en effet, notamment dans les ouvrages et articles de sociologie, un usage abusif du mot *genre*, emprunté à l'anglais *gender*, utilisé notamment en composition dans des expressions telles *gender awareness*, *gender bias*, *gender disparities*, *gender studies...*, toutes notions relatives à l'analyse des comportements sexistes et à la promotion du droit des femmes. Le sens en est très large, et, selon l'UNESCO, « se réfère aux différences et aux relations sociales entre les hommes et les femmes » et « comprend toujours la dynamique de l'appartenance ethnique et de la classe sociale ». Il semble délicat de vouloir englober en un seul terme des notions aussi vastes.

En anglais, l'emploi de *gender* dans ces expressions constitue un néologisme et correspond à une extension de sens du mot qui signifie *genre grammatical*. De plus, ce terme est souvent employé pour désigner exclusivement les femmes ou fait référence à une distinction selon le seul sexe biologique.

Or, en français, le mot **sexe** et ses dérivés **sexiste** et **sexuel** s'avèrent parfaitement adaptés dans la plupart des cas pour exprimer la différence entre hommes et femmes, y compris dans sa dimension culturelle, avec les implications économiques, sociales et politiques que cela suppose.

La substitution de *genre* à **sexe** ne répond donc pas à un besoin linguistique et l'extension de sens du mot *genre* ne se justifie pas en français. Dans cette acception particulière, des expressions utilisant les mots *genre* et *a fortiori* l'adjectif *genré*, ou encore le terme *sexospécificité* sont à déconseiller.

Toutefois, pour rendre la construction adjectivale du mot *gender*, fréquente en anglais, on pourra préférer, suivant le contexte, des locutions telles que **hommes et femmes, masculin et féminin**; ainsi on traduira *gender equality* par **égalité entre hommes et femmes**, ou encore **égalité entre les sexes**.

La Commission générale de terminologie et de néologie recommande, plutôt que de retenir une formulation unique, souvent peu intelligible, d'apporter des solutions au cas par cas, en privilégiant la clarté et la précision et en faisant appel aux ressources lexicales existantes.

# COMMISSION SPÉCIALISÉE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

*Bulletin officiel* de l'éducation nationale du 12 avril 2007

## Vocabulaire de l'éducation

La commission spécialisée de terminologie et de néologie de l'éducation et de l'enseignement supérieur ayant constaté, dans le cadre de l'expérimentation d'épreuves d'examens ou de concours, l'émergence des termes « cobayer », « cobayeur », « cobayage », recommande d'en éviter l'emploi en raison de leur signification équivoque et de leur connotation négative.

Elle conseille d'utiliser des termes d'usage courant tels que **test**, **expérimentation**, **essai** et leurs dérivés.

Index

Sont présentés en **caractères gras** les termes publiés par la Commission générale de terminologie et de néologie qui font l'objet d'une fiche terminologique.

Sont présentés en caractères maigres des termes qui apparaissent seulement en **Note** ou en **Définition**.

Sont présentés en *italique maigre* les équivalents étrangers.

<i>agenda</i>	16, 18
<i>anonymise (to)</i>	19
<i>apply (to)</i>	17
<b>apprenant, -e</b>	4
<b>apprentissage par la pratique</b>	4
<b>apprentissage tout au long de la vie</b>	5
<b>ascendant, -e</b>	5
<b>atelier</b>	5
<b>ateliers</b>	Voir <b>séance en ateliers</b>
<b>banque de connaissances</b>	6
<b>bas en haut (de)</b>	Voir <b>ascendant, -e</b>
<i>black box</i>	6
<b>boîte noire</b>	6
<i>bottom-up</i>	5
<i>break-out session</i>	21
<b>brevetabilité</b>	6
brief	13
<i>brief (to)</i>	13
briefing	20
CLOM	Voir <b>cours en ligne ouvert à tous</b>

<b>cours en ligne ouvert à tous</b>	7
cours en ligne ouvert et massif	
	Voir <b>cours en ligne ouvert à tous</b>
<i>coach</i>	24
<i>coaching</i>	24
<b>compétence</b>	Voir <b>savoir-faire</b>
<i>competitiveness cluster</i>	16
<b>consignes</b>	Voir <b>instructions</b>
<i>credit</i>	8
<b>crédit</b>	7
<b>cyber-</b>	23
<b>de bas en haut</b>	Voir <b>ascendant, -e</b>
<i>debriefing</i>	20
<b>décrochage</b>	8
<b>déductif, -ive</b>	Voir <b>descendant, -e</b>
<b>de haut en bas</b>	Voir <b>descendant, -e</b>
<b>descendant, -e</b>	8
<b>descriptif</b>	8
<i>diagnostic assessment</i>	10
<i>diagnostic evaluation</i>	10

didacticiel	Voir <b>logiciel éducatif</b>
<b>doctorant, -e</b>	9
donner des consignes	Voir <b>instruire</b>
donner des instructions	Voir <b>instruire</b>
<i>dropping-out</i>	8
<i>e-</i>	22
<i>ECTS</i>	Voir <b>crédit</b>
<i>educational software</i>	15
<b>égalité entre hommes et femmes</b>	27
<b>égalité entre les sexes</b>	27
<i>e-learning</i>	11
<b>en ligne</b>	23
<b>en présence</b>	17
<b>essai</b>	28
<i>e-training</i>	11
<i>european credits transfer system</i>	Voir <b>crédit</b>
<b>évaluation certificative</b>	9
<b>évaluation diagnostique</b>	9
<b>évaluation formative</b>	10
<b>évaluation sommative</b>	10

<b>expérience</b>	Voir <b>savoir-faire</b>
<b>expérimentation</b>	28
<i>fact book</i>	9
<i>factsheet</i>	9
<b>faire-savoir</b>	11
<b>formation en ligne</b>	11
<b>formation par la pratique</b>	Voir <b>apprentissage par la pratique</b>
<b>formation tout au long de la vie</b>	
	Voir <b>apprentissage tout au long de la vie</b>
<i>formative assessment</i>	10
<i>formative evaluation</i>	10
<i>gender</i>	26
<i>gender awareness</i>	26
<i>gender bias</i>	26
<i>gender disparities</i>	26
<i>gender equality</i>	27
<i>gender studies</i>	26
<b>gestion de l'archivage</b>	11
<b>gestion du savoir</b>	12
<b>harmonisation des cursus</b>	12

<b>haut en bas (de)</b>	Voir <b>descendant, -e</b>
<b>hommes et femmes</b>	27
<b>inductif, -ive</b>	Voir <b>ascendant, -e</b>
<b>instructions</b>	13
<b>instruire</b>	13
<b>jeu sérieux</b>	14
<i>keynote speaker</i>	15
<i>know-how</i>	20
<i>knowledge management</i>	12
<i>knowledge pool</i>	6
<i>learner</i>	4
<i>learning by doing</i>	4
<i>life coaching</i>	24
<i>lifelong learning</i>	5
<b>ligne (en)</b>	23
<i>literacy</i>	14
<b>littérisme</b>	14
<b>logiciel d'enseignement</b>	Voir <b>logiciel éducatif</b>
<b>logiciel éducatif</b>	15
<b>masculin et féminin</b>	27

<i>massively open online course</i>	7
<i>massive open online course</i>	7
mettre au courant	Voir <b>instruire</b>
<i>milestone report</i>	18
<i>MOOC</i>	7
<i>one pager</i>	9
<i>onepager</i>	9
<i>on-line training</i>	11
<b>orateur principal</b>	15
<b>ordre du jour</b>	16
<i>outreach</i>	11
<i>patentability</i>	6
<i>PhD student</i>	9
<b>pôle de compétitivité</b>	16
<i>ponente principal</i>	15
<b>portefeuille de compétences</b>	17
<i>portfolio</i>	17
<b>postuler</b>	17
<b>présence (en)</b>	17
<i>presential</i>	17

<b>programme d'action</b>	18
<i>progress report</i>	18
<i>promotable</i>	18
<b>promouvable</b>	18
<b>rapport d'étape</b>	18
rattrapage	Voir <b>remédiation</b>
<b>recherche translationnelle</b>	19
<i>records management</i>	11
<i>remedial work</i>	19
<i>remediation</i>	19
<b>remédiation</b>	19
<b>rendre anonyme</b>	19
<b>réunion-bilan</b>	20
<b>réunion préparatoire</b>	20
<b>savoir-faire</b>	20
<b>séance en ateliers</b>	21
SECT	Voir <b>crédit</b>
<i>serious game</i>	14
<b>sexe</b>	27
<b>sexiste</b>	27

<b>sexuel</b>	27
<i>summative assessment</i>	10
<i>summative evaluation</i>	10
système européen de crédits transférables	Voir <b>crédit</b>
<b>télé-</b>	23
<i>term sheet</i>	18
<b>test</b>	28
<b>testage</b>	21
<b>test de discrimination</b>	21
<i>testing</i>	21
<i>top-down</i>	8
<i>translational research</i>	19
<i>tuning</i>	12
<i>workshop</i>	5

Les titres de la collection :

- Vocabulaire de la chimie et des matériaux
- Vocabulaire de la défense
- Vocabulaire de la santé
- Vocabulaire de l'audiovisuel et de la communication
- Vocabulaire de l'économie et des finances
- Vocabulaire de l'équipement, des transports et du tourisme
- Vocabulaire de l'ingénierie nucléaire
- Vocabulaire des sports
- Vocabulaire des techniques de l'information et de la communication (TIC)
- Vocabulaire du pétrole et du gaz

Le texte de ces vocabulaires est reproductible dans les conditions imposées par la réglementation en vigueur. Il peut être téléchargé à partir du site **FranceTerme** ([www.franceterme.culture.fr](http://www.franceterme.culture.fr)), à la rubrique *Librairie en ligne*.

De nouvelles listes de termes sont publiées épisodiquement. Pour disposer de la totalité des termes recommandés dans chaque domaine, consulter la base de données **FranceTerme**, actualisée en permanence.

***La plupart des vocabulaires sont publiés sous forme papier et peuvent être obtenus gratuitement en écrivant à l'adresse suivante :***

Ministère de la Culture et de la Communication

Délégation générale à la langue française et aux langues de France

6, rue des Pyramides, 75001 Paris

Courriel : [terminologie.dglff@culture.gouv.fr](mailto:terminologie.dglff@culture.gouv.fr)

Vous cherchez à le dire en français ?

Ayez le réflexe

FranceTerme  
CULTURE.FR

Consultez le site du ministère de la Culture et de la Communication  
[www.franceterme.culture.fr](http://www.franceterme.culture.fr)



6 rue des Pyramides  
75001 Paris  
Téléphone 01 40 15 73 00  
Télécopie 01 40 15 73 76  
Courriel [dglff@culture.gouv.fr](mailto:dglff@culture.gouv.fr)  
Internet [www.dglf.culture.gouv.fr](http://www.dglf.culture.gouv.fr)